

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 596

présenté par

M. Bazin

ARTICLE 20 BIS

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« les mots : "centres homologués" sont remplacés par les mots : "centres certifiés" »,

les mots :

« le mot : "homologué " est remplacé par le mot : "certifié" ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel